

TROPHEE DE L'ÉTANCHÉITÉ

La société MJM Froid, de Cuincy (Nord), remporte le Trophée de l'étanchéité 2006 !

La société MJM Froid a remporté le Trophée de l'étanchéité et va recevoir le prix de 1 500 euros pour la qualité, le sérieux et la régularité du travail d'étanchéité des circuits de fluide frigorigène d'une installation de froid commercial. Mise en service en septembre 2001, dans un supermarché du Cateau Cambrésis(Nord), cette installation comprend une centrale positive et une centrale négative. Elle totalise une puissance frigorifique de 272 kW pour l'alimentation de 18 chambres froides, 90 mètres linéaires de meubles frigorifiques, et 1 machine à glace.

Cette installation n'a pas été exempte d'incident mais a fait l'objet d'un suivi de qualité et rigoureux depuis sa réalisation, dans un secteur connu pour atteindre régulièrement des taux de fuite de l'ordre de 20 à 30 %. L'installation comprend 490 kg de fluide frigorigène HFC R-404A.

MSA Gallet gagne le prix spécial du meilleur détecteur d'ambiance

Le prix spécial concernant les détecteurs d'ambiance a été décerné à la société MSA Gallet pour son analyseur Chillgard RT. Cet équipement se caractérise par un seuil de sensibilité de 1 ppm (la réglementation française demande une sensibilité de 10 ppm*). Il permet de mesurer de 1 à 8 points de détection par prélèvement pneumatique cyclique, sur des distances inférieures à 50 m. Ce détecteur est capable d'identifier des fluides de type CFC, HCFC et HFC.

Dans les autres catégories du concours (machines chargées en usine, détecteur de fuite et composants frigorifiques), le jury n'a pas été entièrement convaincu par le contenu des différentes candidatures.

Deux nominés dans la catégorie installation

La société **Enertherm** de Courbevoie (Hauts-de-Seine) est nominée pour le prix de l'étanchéité. Le Jury souligne l'excellente qualité du travail de surveillance et de modifications des circuits de fluide frigorigène réalisé dans une installation de grosse puissance contenant environ 60 tonnes de fluide en 2005. Elle met notamment en œuvre des groupes frigorifiques de forte puissance, fonctionnant au R-134a. Depuis 2002, cette entreprise a réussi à limiter le taux moyen de fuite à 0,85 %.

La société **Tempéria Climatisation** est également nominée pour son travail de confinement d'une installation de climatisation d'une puissance de 17 kW située à Rodez (Aveyron), mettant en œuvre des multisplits Daikin, et contenant 4 kg de fluide frigorigène R-410A. Cette installation n'a connu aucune fuite depuis sa réalisation en novembre 2003.

Remise des prix le 19 janvier sur le salon Interclima+elec, Espace Froid, Hall 7.2

Les prix et certificats seront remis le jeudi 19 janvier à 17 heures, dans l'espace froid du hall 7.2, en présence de **Jean-Claude Gazeau**, président de la **Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES)**, de **Frédérique Sauer**, présidente de l'Alliance Froid Climatisation Environnement (AFCE) et de **Jean-Christophe Raveau**, dirigeant de Pyc Edition.

Fiche signalétique

Le concours de l'étanchéité est organisé par l'**Alliance Froid Climatisation Environnement** (AFCE) et les revues du groupe Pyc Edition (**RPF et Clim Pratique**), en partenariat avec l'**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie** (Ademe). Il a reçu le soutien de l'Union syndicale des constructeurs de matériel aéraulique, thermique, thermodynamique et frigorifique (**Uniclina**), de syndicats professionnels représentant des installateurs ou des exploitants tels que le Syndicat national des entreprises de froid, de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air (**Snefcc**), de l'Union climatique de France (UCF) et de la **FG3E**. Il a également reçu le soutien des organismes de qualification d'entreprises **Qualiclimafroid** et **Qualicuisines**.

L'opération vise à montrer la détermination des professionnels du froid et de la climatisation pour promouvoir l'étanchéité des circuits de fluide frigorigène, et inciter chacun, concepteur, installateur, utilisateur ou personnel de maintenance, à se préoccuper du confinement des installations. Le bénéfice est double : rendre l'installation écologiquement meilleure et améliorer son fonctionnement.

La première édition du Trophée de l'étanchéité avait été organisée à l'occasion du salon Interclima en 2004.

Jury

Placé sous la présidence d'Antoine Huchet, spécialisé dans l'étude de l'étanchéité des composants et des circuits frigorifiques au Centre technique des industries mécaniques (Cetim) de Nantes, s'est réuni le 11 janvier 2006 pour délibérer. Il était composé de deux membres pour chacun des organisateurs et d'un représentant de chacun des partenaires et associés.

Pour en savoir davantage :

François Heyndrickx, délégué général de l'AFCE, Tél. : + 33 2 33 34 29 40. Mail : dg@afce.asso.fr.
Internet : www.afce.asso.fr.

*** Réglementation française en vigueur :**

Décret du 7 décembre 1992, modifié le 30 juin 1998, « relatif à certains fluides frigorigènes utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques » et les deux arrêtés d'application du 10 février 1993 et du 12 janvier 2000.